



## MAI 2021

Contact mairie : 3 rue des Loges - 78980 NEAUPHLETTE • Tél. 01 34 78 34 91 - Fax 01 34 78 00 60 • Permanences publiques (Secrétariat et Adjoints) : Lundi et jeudi de 16h à 18h  
Mardi de 16h à 19h - Vendredi de 15h à 17h • Mail provisoire : neauphlette.mairie@orange.fr - Site Web : www.neauphlette.fr - Appli : Panneapocket sur Smartphone



### Mes chers administrés,

Nous voici au printemps et toujours dépendants de la pandémie. La vaccination qui se met en place nous permettra, espérons-le, de retrouver notre « vie d'avant », pour reprendre un terme fort utilisé dans les médias. En partenariat avec l'ARS, la communauté de communes, le département et des professionnels du plateau, les plus de 75 ans de la commune ont reçu leur première dose vaccinale, la deuxième étant programmée le 19 avril. Nous demanderons à la Préfecture que cette opération soit étendue aux autres tranches d'âge.

Comme vous l'avez constaté, le dépôt **déchets verts** a ouvert ses portes le samedi 3 avril aux habitants du plateau. Cette première matinée s'est soldée par un nombre de passages encourageants, à savoir 60 personnes. Gageons que ce chiffre augmentera dans les semaines à venir avec le retour du soleil ! Vous trouverez sur ce bulletin les modalités et horaires d'accès au site.

Je vous rappelle que les personnes non inscrites sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au 07 mai 2021, les élections départementales et régionales étant prévues, à ce jour, aux dimanches 20 et 27 juin 2021.

Je peux d'ores et déjà vous annoncer que l'angélus de Neauphlette retentira de nouveau dans la commune, depuis notre emblématique clocher, tous les jours de la semaine, à savoir le matin à 7 heures, à midi et à 19 heures. J'espère que cela rappellera de bons souvenirs aux plus anciens de la commune.

Nous allons également commencer nos travaux d'aménagement du Parc du Radon fin avril, en espérant la transformation du site pour cet été.

**Encore une fois, prenez soin de vous, protégez-vous, et optez pour la vaccination !**

Dans l'attente de jours meilleurs,  
Bien à vous,

Votre maire, Jean-Luc KOKELKA

## AGENDA

### Samedi 1<sup>er</sup> MAI

→ Fête du travail et du Muguet



### Samedi 8 Mai

→ 76<sup>ème</sup> Anniversaire de la Victoire de la Seconde Guerre mondiale au cimetière de Neauphlette à 11h, en comité restreint

### Jeudi 13 Mai

→ Ascension

### Lundi 24 Mai

→ Lundi de Pentecôte

### Dimanche 30 Mai

→ Fête des Mères



Nous avons appris avec tristesse, le 14 avril, le décès de Monsieur **Jean-Marie Sepulchre** âgé de 71 ans : grand serviteur de l'État, il fut aussi un grand photographe : ses publications ont séduit de nombreux amateurs et ses magnifiques photographies en ont ému beaucoup d'autres. Nous présentons nos plus amicales condoléances à son épouse Marie-Odile et à ses enfants.

## NAISSANCES

Nous avons eu vent de la naissance de **Kassy, Myla, Lindsay GUIGARD**, le 11 mars 2021.

Bienvenue à elle, Félicitations à ses parents, Laura Guéard et Matthieu Guigard !



## Enfin un peu d'animation

### dans les agendas !



La Commission Loisirs et Animation a lancé son **1<sup>er</sup> concours photos** de Neauphlette, sur le thème des « **Quatre saisons** » le 1<sup>er</sup> avril ! Vos photos de « **Neauphlette au Printemps** » sont attendues **jusqu'au 30 juin 2021**.

Vous trouverez renseignements, bulletin d'inscription et règlement sur notre site, ou en nous écrivant : [concoursphotosneauphlette@gmail.com](mailto:concoursphotosneauphlette@gmail.com)

*N'oubliez pas : le concours est ouvert à tous les Neauphlettois, petits et grands !*

Bonne nouvelle : la date du **samedi 19 juin 2021** ! N'oubliez pas de la noter dans vos agendas, dès aujourd'hui : la CLA prépare le **Marché du Terroir**, 3<sup>ème</sup> du nom !

Nous espérons que les restrictions liées à la crise sanitaire nous permettront d'organiser une belle journée festive autour de ce marché, où vous retrouverez producteurs et artisans locaux !



## MARIAGE



Le 20 mars, M. Bourgeois et F. Journet ont eu la joie de procéder au mariage de Valérie Slosse et Yoan Dumas devant leurs enfants et témoins, Antoine et Emilie, leurs conjoints, et Madame Eugénie Dumas. Yoan est le fils de Madame Dumas notre voisine de la Mairie, que de nombreux Neauphlettois connaissent ! Après avoir élevé ses enfants et ceux qui lui ont été confiés, elle a, durant des années, été active au CCAS pour aider les autres !

Au nom de l'Équipe Municipale, nous présentons aux Mariés nos chaleureuses Félicitations et nos Vœux de Bonheur !

## Les transfos sont transformés !

Les transformateurs aux entrées de Beaulieu, en face des Campanules et près du pont SNCF, ont pris un sérieux « coup de printemps » en ce début avril ! Grâce au partenariat financier avec ENEDIS qui a pris en charge les frais liés à cette rénovation (matériel et prestation), ces deux postes de distribution, situés sur notre territoire mais appartenant à Enedis, ont changé de décor ! C'est vrai qu'au fil du temps, on s'était habitués à les voir tagués, couverts d'affiches, ou de graffitis parfois douteux...



La transformation est radicale, grâce au travail de nos deux artistes-peintres, **Gu Lagalerie** et **Alain Lamy**, créateurs et graffeurs, qui ont utilisé les thèmes proposés, pour faire surgir le long de la D11, un air de renouveau ! Les signes amicaux témoignés aux artistes pendant le chantier, les (très) nombreuses réactions positives semblent prouver l'adhésion des Neauphlettois !

Et à ceux qui craignent que ces dessins ne disparaissent bientôt sous d'autres graffitis, nous répondons que notre espoir est que tous respectent ces œuvres ! L'expérience dit en effet que les surfaces « artistiquement occupées » restent intactes ! Nous le souhaitons vivement, et espérons en outre, renouveler l'opération ailleurs à Neauphlette !



## DÉCHETTERIE VERTE : mode d'emploi !



La déchetterie verte de Neauphlette est ouverte depuis le 3 avril, avec la CCPIF, rue de Launay, à côté de la station d'épuration, en face du chemin qui mène au lavoir.

Un agent de la CCPIF ou de Neauphlette vous accueille les **lundis de 14h00 à 17h00, les vendredis de 14h00 à 16h30 et les samedis de 8h30 à midi.**

Les habitants de Boissy-Mauvoisin, Bréval, Ménerville, Neauphlette, Saint Illiers le Bois et Saint Illiers la Ville sont les bienvenus pour déposer leurs végétaux tels la tonte, le désherbage ou les coupes de haies.

Pour profiter de ce service, les administrés doivent se munir de la **carte d'accès, à retirer en mairie de leur commune de domiciliation** sur présentation d'un justificatif de domicile.

→ Cette plateforme de déchets verts remplace l'accès à la déchetterie de Flacourt à laquelle les habitants de la CCPIF n'ont plus accès.

Pour les « hors-gabarit » ou les grosses quantités, il faut se rendre à la **Déchetterie de Freneuse** : ZAC des Portes de l'Île-de-France, rue de la Bouderie - 78840 Freneuse. Renseignements : 01 30 93 16 72 / [accueil@ccpif.fr](mailto:accueil@ccpif.fr)

La carte d'accès pour Freneuse est à retirer à la **CCPIF (Rue Solange Boutel à Freneuse)** avec un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule transportant les déchets.

## DUO GAGNANT pour les Neauphlettois de plus de 75 ans !

22 mars 2021 :  
première dose !

19 avril 2021 :  
deuxième dose !



La Vaccination organisée par la CCPIF, le Département et l'ARS était initialement prévue strictement pour les plus de 75 ans non mobiles ET non autonomes, et concernait les habitants de Bréval, Neauphlette, Saint-Illiers Le Bois, Saint-Illiers-La-Ville, Boissy-Mauvoisin, Ménerville. Elargie aux plus de 75 ans en général, vu le nombre de doses attribuées, les 70 Neauphlettois concernés ont été contactés téléphoniquement un à un, par la Commission de l'Action Sociale : certains avaient déjà effectué les démarches et étaient en cours de vaccination, d'autres ont refusé le vaccin ; finalement, 30 personnes se sont inscrites. En outre, grâce au nombre de vaccins comptabilisés, nous avons pu en inscrire quelques-unes de plus, avec des pathologies importantes. Le dispositif fut mis en place à Bréval pour des raisons de logistique : la grande salle des fêtes permettait l'installation des différents pôles (accueil, questionnaire médical, vaccination, espace d'observation post-vaccin) dans le respect des préconisations de distanciation et le regroupement aisé des personnels médicaux et administratifs. Heureux et soulagés de ne plus avoir à courir après des RDV aléatoires, lointains et difficiles à obtenir, tous furent rassurés et satisfaits par la proximité du lieu, la fluidité des rendez-vous, la convivialité de l'accueil, la présence de bénévoles, l'observation post-vaccinale. Dans la semaine qui a suivi, nous avons rappelé nos 35 Neauphlettois, afin de leur confirmer leurs RDV pour la deuxième dose.

Certaines personnes nous ont questionnés sur « la raison pour laquelle le public des personnes éligibles n'était pas plus large », et « pourquoi nous n'avons pas fait plus de « pub » en amont de cette action », et « pourquoi des « convocations » n'avaient pas été envoyées », et pour savoir « quand une seconde campagne de ce type pourra être organisée, pour d'autres tranches d'âge » ? Nous répondons qu'il faut comprendre qu'un tel centre de vaccination ne peut pas être mis en place par l'action d'une seule commune, telle que Neauphlette : ce dispositif, centralisé sur les 4 plus grandes communes de la Communauté de Communes, n'a pu avoir lieu que grâce à l'initiative et à la collaboration de celle-ci. En effet, les communes ne sont pas décisionnaires, elles sont tributaires de l'ARS pour la distribution des doses ; nos petites communes rurales, de par leur faible densité de personnes concernées, ne sont malheureusement pas prioritaires ! Heureusement, nous pouvons compter sur la CCPIF qui a contacté l'ARS et fait les démarches en notre nom ! Bien évidemment, si la CCPIF venait à nous informer de la possibilité d'une nouvelle action, nous réagirons efficacement et rapidement, comme nous l'avons fait en mars !

Car c'est aux équipes communales, élus et agents, de gérer ensuite la logistique, les inscriptions sur les listes, les horaires de RDV, la convocation des personnels et la mise en place des locaux. En ce qui nous concerne, la centralisation des listes et l'installation en commun des lieux et du matériel ont été faites avec Bréval : soulignons la réussite de cette collaboration entre nos deux communes !



Nous en profitons pour remercier ici, *Monique de la CCPIF*, pour sa disponibilité, et *Maryse de Bréval*, pour sa coopération efficace !

**Pour autant, n'oublions pas que même vaccinés, il faudra encore nous protéger : c'est ainsi que nous protégerons les nôtres, et les autres !**

Pour la CAS : *Martine Bourgeois*, en charge de l'organisation pour Neauphlette.

## On cultive... l'imagination, dans les Espaces Verts !

C'est une équipe de choc, composée de nos agents communaux et de conseillères qui a procédé ces derniers mercredis à la mise en place de projets définis par la Commission, à savoir, l'installation de décorations à nos entrées de hameaux ; l'entrée de La Haie Montaise, côté Le Coignet, a été entièrement repensée avec une rocaille plantée de fleurs résistantes au chaud et au soleil. Certains des vieux outils chinés et / ou récupérés ont été mis en place, en attendant les autres !



Les jardinières plastique ont été remplacées par des jardinières creusées dans des troncs par Lucien. Les bâches plastique ont été ôtées et remplacées par du miscanthus : tout cela étant plus adapté à nos principes de développement raisonné et durable ! Dans les semaines qui viennent, d'autres installations seront disposées.

*Ainsi, grâce aux talents de bricolage de nos agents, et à leur soutien, tous ces aménagements ne nous coûteront quasiment rien !*



Les bancs de Beaulieu et les poubelles récupérées sur ce square, installés au bord de l'étang font le bonheur des familles pique-niqueuses qui profitent des beaux jours !

*Soulignons que si la plupart des personnes qui aiment fréquenter ces lieux bucoliques les respectent, il n'en est malheureusement pas toujours de même partout : nous rappelons que des poubelles ou containers sont disponibles : ménageons notre environnement et les autres usagers !*

Les fruitiers et les framboisiers plantés à La Couarde n'ont pas gelé ! Les tontes et les désherbages ont déjà repris ; ces derniers sont particulièrement chronophages et répétitifs. La Commission Espaces Verts doit réfléchir à d'autres solutions comme par exemple enherber certains endroits !



## Le site internet de la mairie

Le site internet de la mairie de Neauphlette n'est toujours pas accessible en ligne : l'incendie du 9 au 10 mars qui a détruit une bonne partie des bâtiments de la Société OVH, centre de données qui hébergeait notre site, a fait des dégâts considérables.



Actuellement, notre prestataire qui louait les services d'OVH, est en attente d'informations : sera-t-il possible de redémarrer le site avec des sauvegardes ? Malheureusement, il n'a aucune prévision de date !!!

C'est pour cela qu'un site temporaire « a minima » a été mis en place : vous pouvez le consulter à la même adresse, et vous serez informés des actualités de la commune ! [www.neauphlette.fr](http://www.neauphlette.fr)

Nous espérons vous apporter très vite de meilleures nouvelles : nous vous remercions de votre compréhension.

## Infos : salle de sports Orange Bleue

À partir du 3 mai 2021, à Neauphlette, l'Orange Bleue ouvre ses portes uniquement aux personnes munies d'une prescription médicale APA (Activité Physique Adaptée), et aux sportifs en formation universitaire.

Mais, nous ouvrons également les cours en extérieur, pour tous, à partir du samedi 24 avril, dans la limite de 6 personnes par cours.

Renseignements : Stéphane 06 88 84 73 92

## NOUVEAU dans la région de NEAUPHLETTE ...

### Bienvenue aux Mamans du Ciel !



« Les Mamans du Ciel », Association créée par deux sœurs juristes a pour but de redonner le sourire aux enfants qui ont perdu leur maman, leur papa, voire leurs deux parents, dans des conditions brutales et tragiques telles qu'un homicide, un attentat, un accident, etc...

De les accompagner dans leur reconstruction, et de leur proposer une aide dans les démarches administratives et juridiques consécutives au décès du ou des parents.

L'organisation de manifestations à caractère culturel et sportif, un gala de charité annuel nous permettront de nous faire connaître et de récolter des fonds. Merci de noter dès à présent, que si les contraintes sanitaires le permettent, nous projetons une grande journée de solidarité, fin juin 2021 !

Contact : [lesmamansduciel@gmail.com](mailto:lesmamansduciel@gmail.com) - Tél. 06 52 73 56 18

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2021

(Le compte-rendu est publié dans sa totalité sur le site web de la mairie : [www.neauphlette.fr](http://www.neauphlette.fr))

Sous la présidence de Jean-Luc KOEKELKA, maire, tous les Conseillers sont présents. M-F Duval est nommée Secrétaire.

### → DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1) **Compte de gestion 2020** du Receveur : unanimité

2) **Compte Administratif 2020** : unanimité

Le Maire expose le Compte Administratif de 2020 et conformément à la législation quitte la séance. A. GARRIGOU désigné Président soumet ce CA au vote. **Le Conseil Municipal constate que la situation financière de la Commune de Neauphlette est saine.** Un seul emprunt en cours : rénovation de la Mairie, fin en 2029. **La commune est donc financièrement capable de monter ses projets subventionnés ou non.**

Résultats de fonctionnement : 429 149,23€ / Résultats d'investissement : 78 144,58€

Résultat de clôture cumulé : 507 293,81€

3) **Affectation du résultat 2020** : unanimité.

Les résultats de l'exercice 2020 (excédent de fonctionnement de 429 149,23 € et excédent d'investissement de 78 144,58 €) sont reportés dans le budget primitif 2021

4) **Taux des taxes locales 2021** : approuvés à l'unanimité.

La taxe d'habitation a été supprimée par l'Etat : la taxe départementale sur le foncier bâti sera attribuée aux communes, pour éviter une perte importante de leurs ressources : **Les conseillers municipaux doivent donc voter le taux des taxes foncières communales, en y additionnant le taux du département.** Fidèle aux engagements de l'équipe municipale, le Maire propose de ne pas augmenter les taux communaux. Fiscalité communale = **Taxe Foncière bâti : 26,06 %\***

Produits attendus : 288 224 € // **Taxe Foncière non-bâti : 54,37 %** : Produits attendus : 24 521 €

**TOTAL : 312 745 € \* Taux commune 2020 : 14,48 % + Taux département 2020 : 11,58 %**

**Une importante communication devra être faite aux administrés pour expliquer pourquoi le taux communal passe à 26,06 % en 2021. Il faudra attirer l'attention sur le fait que dans la colonne « Département », le taux de l'année 2021 est de ZÉRO : les 11,58 % du Département ont été rajoutés dans la colonne « Commune » afin de compenser la taxe d'habitation que la commune ne touche plus, et ils viennent s'ajouter au taux communal : d'où l'apparente augmentation (de 14,48 % à 26,06 %), qui au final n'en est pas une, car le taux communal lui, ne change pas, et le taux départemental est désormais à 0. Par contre, les bases établies par l'état augmentent tous les ans.**

5) **Budget primitif 2021** : unanimité

Patrice Prigent, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Responsable de la Commission Finances, présente le Budget primitif, qui est stable. Dotation du Gouvernement encore en baisse : de 72 000 € en 2020 à 67 000 € en 2021. Orientations budgétaires fonctionnement : voiries, entretien matériel, études pour projets. Investissement : Parc du Radon, voiries, espace sanitaire aux ateliers.

Subventions du Radon non budgétées : pas certain qu'elles seront versées avant décembre 2021. Un emprunt à court terme sera fait (3 ans) pour pallier à cet écart.

NB : il est nécessaire d'avoir des fonds disponibles pour lancer un projet, car la plus grande partie des coûts est à avancer, d'où l'importance d'une trésorerie saine et disponible.

**BP 2021 : Fonctionnement : Recettes : 922 603,67 € Dépenses : 922 603,67 € Investissement : Recettes : 661 766,75 € Dépenses : 661 766,75 €**

Patrice Prigent remercie Anne, notre Secrétaire de Mairie : sa rigueur et son implication ont été très efficaces dans la préparation de ce budget.

### → DÉLIBÉRATIONS REFUSÉES

1) **Transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes** : unanimité

### → INTERCOMMUNALITÉ et SYNDICATS

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ILE-DE-FRANCE (CCPIF).

\* **M. Le Maire expose quelques points du Débat d'Orientations Budgétaires :**

1) **Déchetterie de Freneuse** : de 562 000 € en 2019 à 602 000 € en 2020 ! Taxes liées aux déchets en constantes augmentations. TGAPE (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) : 25 € la Tonne en 2020, 37 € la Tonne en 2021, 65 € la Tonne en 2025 ? **NOUS TRIONS MAL !** La communication sur le tri est à revoir !

2) **Masse salariale de l'Intercommunalité** = 11,75 % du fonctionnement (22% = moyenne nationale pour la même strate).

3) **Les taux intercommunaux n'augmentent pas.**

4) **La CCPIF n'a aucun endettement.**

\***Déchetterie Verte de Neauphlette : 60 passages le 1<sup>er</sup> jour !**

#### SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

**SIVU : J. Leblond** : budget stable : 10 000€ = 1/3 Neauphlette, 2/3 Bréval. L'amortissement de canalisations sur 30 ans doit être repris pour les années 1989 à 1992.

Déplacement de la borne à incendie de La Couarde (passage des bus).

**SIVOS : S. Lefort** : Appel d'offres Restauration - Participations des communes en baisse : Neauphlette 2021 = 136 627,60 €. Etude sur le mercredi : Centre aéré ou garderie ?

**SIVSCP : P. Prigent** : bonne gestion de la nouvelle équipe.

**SICOREN : P. Prigent** : Problèmes pris en compte par le nouveau Président : visites, projets de travaux, d'emprunts, recherches de subventions. Sol à refaire, isolation, éclairage et remise générale aux normes = 500 000 € de travaux à prévoir ! Budget 2021 : 191 000 € / fonctionnement, 60 000 € / investissement.

**SEY : A. Garrigou** : Budget 2021 approuvé. Une entité créée pour les projets d'installations « photovoltaïques » dans les collectivités.

**SIAAR : J. Leblond** : Part 2021 de Neauphlette 1 150,00 € = 2 873 mètres de fossés à refaire.

### → VIE COMMUNALE

#### LES COMMISSIONS

**Espaces verts : Martine Bourgeois.** Pose des outils agricoles aux entrées de hameaux avec employés /conseiller/e/s. Jardinières plastique remplacées par des troncs en bois creusés et bâches plastique par du miscanthus. Bancs et poubelles de Beaulieu installés au bord de l'étang. Fruitières et framboisiers plantés à La Couarde. Reprise des tontes et des désherbages (cimetière et autres) très chronophage : chantier/projet à prévoir par la Commission : **enherbage du cimetière ?** Communication à prévoir !

**Développements et projets : P. Prigent** : Parc du Radon : Entreprise désignée pour la halle défilante : recherche d'un autre fournisseur. VRD : fin avril. Obligation de finaliser un stage du 12/04 au 1<sup>er</sup>/07, un étudiant doit se présenter le 12/04.

**Entretien bâtiments, voiries et chemins ruraux : M. Séjourné** : En attente du devis pour les travaux au carrefour de La Couarde (difficultés des bus à négocier le virage) : trottoirs franchissables ou élargir la route= pas le même coût ! Bureau d'études pour la voirie rue des Près de Launay. Abris de La Puce : reprendre contact.

**Urbanisme : M-F Duval** : Des dossiers posent problème : les instructeurs de la CCPIF sont très exigeants, les dossiers font des A/R.

**Communication : M. Bourgeois** : La Lettre d'information d'Avril a été préparée en étroite collaboration avec Bréval. Merci à Alain, sollicité pour la mise en page et la préparation du BAT. PanneauPocket : 285 connexions. Site WEB toujours en panne, ainsi que les adresses mails @neauphlette.

« Transformation des transfos » en collaboration avec ENEDIS : retours, nombreux et unanimes : positifs et favorables. Les créateurs des fresques, artistes-peintres professionnels, GU Lagalerie et Alain Lamy sont aussi graffeurs : des indications de motifs ont été données (blason + campagne + ruralité) et ils les ont interprétés à leur manière. Coût pour la commune = 0 € : financement pris en charge par Enedis : **MERCI à Mme Telli**, notre interlocutrice!

**Centre de loisirs** : Les décrets n'étant parus que le 6/04, la confirmation de son annulation n'a pu se faire qu'à cette date.

**Culture loisirs animation : K. Riou** : Concours photos : pas de retour : attendons les vacances ! Marché du terroir, 19 juin : Exposants contactés, nombreux retours positifs ! Selon les conditions sanitaires, envisager des animations supplémentaires : Fête de la Musique, repas, feu d'artifice. Réunion annulée (couvre-feu).

**Action sociale : M. Bourgeois** : La Vaccination en collaboration avec la CCPIF, le Département, l'ARS a été un grand succès. **NB : au départ, seuls les + de 75 ans non mobiles ET non autonomes étaient concernés.** Après « négociations », tous les plus de 75 ans ont pu être inscrits : merci aux membres de la CAS, qui ont fait la chaîne téléphonique pour joindre nos 75 Aînés concernés : certains déjà vaccinés par démarche personnelle, d'autres ont refusé ! La 2<sup>ème</sup> injection pour les 35 vaccinés : le 19 avril. **A ceux qui estiment qu'il n'y a pas eu de communication, nous répondons qu'elle n'avait pas lieu d'être généralisée, puisque seuls, les + de 75 ans étaient concernés, selon les directives de l'ARS !** Bonne collaboration avec Bréval pour l'organisation. Nombreux témoignages de remerciements.

#### LES ASSOCIATIONS

**Comité des fêtes : Dorothée Sellier** : Impossibilité de se projeter en raison du contexte sanitaire et de l'incertitude sur l'avenir.

**AGMRB : M. Bourgeois** : CA et AG : 3 mai. Nouveau site Internet et plaquettes. Contexte difficile pour les résidents, perte d'autonomie. Vaccination : 18 mars et 15 avril. Personnel en partie vacciné, selon son choix. Aucune contamination au Covid. Projet d'établissement = un gros travail : réflexion sur le maintien de l'autonomie et de la confiance en soi, maintien des liens sociaux et familiaux, travail sur la gratitude : les résidents sont de plus en plus exigeants, de moins en moins solidaires et bienveillants : voir pour la vacation d'un psychologue ?

Pas d'augmentation des loyers en 2021 : obligatoire // demande d'aide sociale, et obligation morale // CCPIF : plus de loyer, tous les prêts étant remboursés. Budget prévisionnel en équilibre, petite réserve à ménager en prévision de 2021 plus difficile : 5 appartements libres au 31 mars !

#### L'ÉTAT CIVIL

Naissance de Kassy, Myla, Lindsay Guigard, le 11 mars.

Mariage de Valérie Slosse et Yoan Dumas, le 20 mars.

#### AGENDA

13 avril : CCPIF à Bréval : budget.

### → QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- 1) Achat budgété du radar et des détecteurs crépusculaires pour l'éclairage public : C. Guillot.
- 2) Gendarmerie : réorganisation des patrouilles nocturnes. Chaque brigade fait dorénavant partie d'un dispositif général : ce ne sera plus forcément celle de Bréval qui interviendra sur notre territoire en nocturne : un rayon de 30 minutes maxi sera respecté. Dispositif lié à la mutualisation pour réduire le coût de la mobilisation des personnels : les interventions de nuit étant peu nombreuses.
- 3) SEPUR : problème du ramassage des poubelles chez certains administrés (chemins étroits, ½ tour ?)
- 4) Le Maire propose l'automatisation de la cloche pour sonner aux Angélus : 7 h, midi, 19h : approuvée à la quasi-unanimité (moins 1 voix). L'entreprise sollicitée souligne le « beau son » de la cloche.

**Prochain conseil : mardi 11 mai 2021. Séance levée à 22h11**